

Mise en œuvre du protocole sanitaire

A partir du lundi 9 Novembre 2020

La mise en place du nouveau protocole sanitaire modifie le fonctionnement de l'établissement comme suit :

- Les élèves ne changeront plus de salle. Cela limite les déplacements des élèves et donc le brassage d'élèves.
- **Les entrées et sorties** des élèves se feront de manière échelonnée cela limitera le brassage des élèves.
 - Niveaux 6° et 5° entrée et sortie par le portail de l'entrée principale
 - Niveaux 4° et 3° entrée et sortie par le portail « fournisseur » avenue Jean Moulin
- **Horaires : 6° et 4° arriveront à 7h50 et sortiront à 11h50.** Ils reviendront pour **13h20 et sortiront à 15h19** (heure habituelle de sonnerie) s'il s'agit de leur dernière heure de cours de l'après-midi. Les classes de **5° et 3° arriveront pour 8h00 sortiront à 12h01.** Ils reviendront pour **13h30 et sortiront à 15h34** (heure de fin de la récréation) s'il s'agit de leur dernière heure de cours de l'après-midi.

A leur dernière heure de cours, les élèves quittent directement l'établissement sans passer par la cour de récréation.

ATTENTION : c'est l'emploi du temps habituel de l'élève qui s'applique. Ainsi si les élèves commencent à 9h00, à 10h00, à 11h00, à 14h30 ou terminent à 15h30, à 16h30 ou à 17h30, leurs heures d'entrée et de sortie ne sont pas modifiées.

- **Les récréations:** elles seront soit décalées par niveau (6ème/4ème), soit elles auront lieu dans deux espaces distincts dans la cour pour limiter le brassage des élèves (3ème et 5ème). Les élèves descendront directement en cour de récréation et seront pris en charge par les AED présents dans les zones de surveillance des salles.

Une séparation physique sera créée pour que les cours d'EPS puissent se dérouler normalement.

Les 6èmes remonteront **seuls** dans leur salle.

Au moment des récréations, il faudra **ouvrir les fenêtres pour aérer les salles.**

	Matin	Après-midi
6 ^{ème}	09h52-10h07	15h19-15h34
4 ^{ème} 3 ^{ème}	10h10-10h20	14h20-14h30
5 ^{ème}	11h00-11h10	15h35-15h45

Etant donné que les récréations se font désormais à l'extérieur, l'accès aux toilettes durant les cours doit de nouveau être très limité et le cas échéant doit se faire un par un.

- **Les inter-cours:** Les élèves devront désormais sortir de la salle, qui sera fermée à clé durant les inter-cours. Les élèves se rangeront devant leur salle en attendant leur enseignant et pourront donc être surveillés par les adultes présents dans les couloirs.
- **La demi-pension :** les élèves sont appelés par classe. En revanche dans la cour, ils devront rester par classe dans la mesure du possible. Les élèves devront laisser leur sac dans leur salle de classe.

Les surveillants devront continuer à veiller sur **le port du masque** des élèves.

- **Dispositif « devoirs faits »** est maintenu sur le niveau 6è par groupe classe. Les professeurs ainsi libérés pourront se joindre à leurs collègues en renfort.

En revanche, pour les niveaux 5è, 4è et 3è le dispositif est suspendu pour l'instant. Il s'agit de réfléchir à une nouvelle organisation car les élèves de niveaux différents composent les groupes Devoirs Faits.

- **Les PPRE Passerelles, les ateliers, la chorale, l'AS et la Section sportive** sont suspendus pour l'instant. Il s'agit de réfléchir à une nouvelle organisation car les élèves de niveaux différents composent les groupes.
- **EPS:** Les enseignants prendront en charge leur classe dans la salle. Cela évitera le brassage de différentes classes sous le préau.

Pour l'instant, les **séances de piscine** sont suspendues. Les activités, les formes de pratiques qui impliquent des contacts directs entre élèves sont proscrites.

- **La salle informatique** pourra être utilisée par une seule classe le matin de 8h à 9h et de 11h à 12h. Elle sera désinfectée par les agents entre 9h et 11h.

Pour l'après-midi, elle pourra être utilisée par une seule classe entre 13h30 et 14h30 et 16h30 et 17h30. Elle sera désinfectée par les agents entre 12h et 13h30 et 15h30 et 16h30.